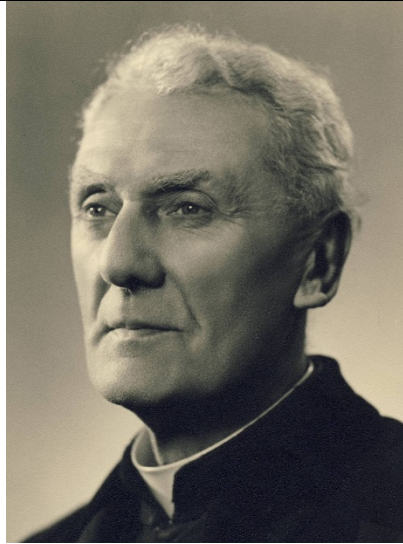




Guéguen Jean-Ronan : Né le 27-08-1878 à Locronan ; 1901, prêtre, 1903, vicaire à Sainte-Croix de Quimperlé ; 1906, professeur au séminaire Saint-Jacques de Guiclan ; 1913, directeur au grand séminaire ; 1919, économiste du grand séminaire ; 1925, aumônier de l'Adoration, Quimper (jusqu'en 1851) ; 1927, chanoine titulaire ; 1936, doyen du chapitre ; décédé le 19-08-1955.

Étude : *Semaine religieuse de Quimper et Léon*, 1955 p. 711-713, 724-728.

M. le Chanoine Jean-Ronan Guéguen, Doyen du Chapitre Cathédral. On aimait à croire que M. le Doyen avait encore longtemps à vivre. A deux reprises il est vrai, l'an dernier et cette année même, il avait été atteint d'affections nécessitant des interventions chirurgicales. Mais, chaque fois, il sortait de la clinique, portant, droite comme un chêne, sa haute stature que n'avait pas inclinée le poids des ans. Cependant un mal profond le minait, dont il n'avait pas conscience ou qu'il n'avouait pas, et qui attaquait les sources mêmes de la vie et, brusquement, en août dernier, on apprit simultanément qu'il était gravement malade et qu'il était mort.

Ainsi l'on gardera de lui, sans qu'elle ait été altérée par la vieillesse, l'image, fixée dans le grand portrait de son bureau de travail, du chanoine bien drapé dans l'ample cape violette à la fourrure de blanche hermine du chanoine de Quimper. Autant que l'habit de chœur, le visage retient l'attention : une tête couronnée d'une chevelure blanche mais encore fournie, un front large et découvert, des yeux au regard légèrement voilé mais bienveillant, une bouche fine aux commissures serrées, un visage aux méplats bien marqués sans que l'âge y ait gravé des plis trop creusés. Belle figure qui restera longtemps dans le souvenir du clergé diocésain.

Il était né à Locronan, le 28 avril 1878, d'une vieille famille d'artisans et de cultivateurs établie dans le pays depuis le début du XVIII^e siècle, et ses parents avaient trop le sens chrétien pour ne pas donner au premier né qu'il était le nom de Ronan. Avec celui de Jean, il a été, dès son enfance et est resté toute sa vie « Jean-Reun » comme on l'appelait familièrement. C'était une de ces familles que le chanoine Pérennes a pu qualifier de « souches inépuisables de vocations sacerdotales et religieuses. » (1). Deux des oncles de J.-R. Guéguen étaient l'un : Jean-Guillaume, recteur de Saint-Thois, l'autre Stanislas, recteur de Plouhinec, puis chanoine honoraire ; et plusieurs confrères, à l'heure actuelle, se rappellent encore ce dernier, rude comme le granit de sa terre, bon comme le pain cuit au four familial et dont un politicien de gauche disait qu'il menait ses ouailles à « l'impératif catégorique ». Et la souche devait produire ensuite de nombreux surgeons...

Sans doute est-ce avec le désir que leur aîné — l'aîné de douze enfants — se destinât, lui aussi, au sacerdoce, que ses parents le firent entrer au petit Séminaire de Pont-Croix. Il y fit de très bonnes études, s'il faut en juger par une lettre qu'il leur écrivit à la fin de l'année de rhétorique et où il leur fait part de son projet d'entrer au Grand Séminaire. Ecrite d'une écriture fine et serrée — celle dont il usera toujours — elle est fort bien tournée, d'un style simple, clair et correct, et témoigne d'une réflexion déjà mûre et d'une conscience avisée de ses désirs et de ses aptitudes. Il entra donc au

Grand Séminaire de Quimper, en octobre 1896 et, après un an de philosophie, devança l'appel sous les drapeaux pour faire son service militaire. Il rentra à Quimper en 1898 pour y achever son Séminaire par trois années de théologie. Mais jugé par ses professeurs apte aux études supérieures, il fut envoyé au Séminaire Santa-Chiara de Rome. Il y passa trois ans, de 1900 à 1903, suivant les cours de l'Université Grégorienne et de l'Académie Saint-Thomas. Que ses études aient été couronnées de succès, les titres qu'il remporta de docteur en théologie, en philosophie et en droit canonique le prouvent amplement.

Le séjour prolongé à Rome lui fut profitable pour d'autres raisons. Evidemment, comme tous ses condisciples du Séminaire Français, il élargit sa culture au contact des richesses religieuses, historiques, artistiques de la ville incomparable ; il sut aussi utiliser, en voyages touristiques, les loisirs des congés de Noël, du Carnaval et de Pâques. Mais si l'on se réfère aux papiers et notes intimes de cette période de sa vie, on se rend compte que ce qui l'a intéressé davantage encore, ce sont les nombreux concerts de musique sacrée ou profane auxquels il a assisté au Séminaire Français, au Séminaire Pontifical romain, à l'Académie musicale, à l'Académie royale de Sainte-Cécile, à l'église Saint-Louis des Français, à l'église Saint-Yves des Breton. Il avait, en effet, une âme d'artiste et les dispositions naturelles que jeune encore, il avait montrées pour la musique, avaient été développées et affinées au Petit Séminaire de Pont-Croix, sous la direction du maître éminent que fut M. Mavet. A Rome, il bénéficia de l'enseignement d'autres maîtres, tout particulièrement de don Lorenzo Perosi à qui il fut présenté comme organiste et maître de chœur du Séminaire Français.

Est-il besoin de dire qu'il ne se laissait pas absorber par les études supérieures ou le souci de sa culture au point de négliger sa formation spirituelle ? Au terme de son séjour à Rome, il a rédigé très soigneusement, sous forme d'un examen approfondi de ses qualités et de ses défauts, et d'une méditation affective, un programme de vie sacerdotale où l'on relève notamment le propos d'accorder sa vie de piété à sa vie intellectuelle dans l'harmonie de la vie intérieure.

Il quitta Rome en Juin 1903. Les fêtes du jubilé pontifical de Léon XIII s'étaient déroulées quelques semaines auparavant, derniers fastes du pontificat, car, le 20 juillet, cette grande lumière s'éteignait. On sait quelle sollicitude le Pape avait montrée pour l'Eglise de France et qu'il n'avait pas dépendu de lui que la politique religieuse de notre pays eût pris un autre sens que celui qui lui fut donné. Bien des jeunes prêtres de ce temps qui avaient reçu avec ferveur les enseignements et les directives de Léon XIII — et l'abbé Guéguen était du nombre — avaient conçu, pour leur ministère futur, des espérances qui furent bientôt démenties par les événements.

« Je ne connais pas encore, écrivait-il dans le Memento mentionné plus haut, les circonstances spéciales dans lesquelles je serai appelé à vivre bientôt... Je serai peut-être tenté, vu mon séjour à Rome, de m'estimer au-dessus de ma valeur : il faudra donc que je pratique tout spécialement l'humilité dans mes rapports avec mes égaux et avec mes supérieurs. »

Monseigneur Dubillard fit d'abord de lui un vicaire à Sainte-Croix de Quimperlé. Il devait y passer — de 1903 à 1906 — trois années dont il garda un excellent souvenir : il montrait, en effet, pour le ministère paroissial, d'heureuses aptitudes qui ne furent d'ailleurs pas utilisées par la suite. Les œuvres de jeunesse, les œuvres sociales pour lesquelles il avait une préférence, et l'organisation ou la direction d'une chorale n'épuisaient pas une activité qui se dépensait, de toutes façons, pour le bien des âmes.

Mais ses études antérieures lui réservaient un autre emploi et, en 1906, il fut nommé professeur de dogme au Grand Séminaire des diocèses d'Haïti. Il a rappelé lui-même, dans la notice nécrologique qu'il a écrite sur le chanoine Hily pour la Semaine Religieuse le charme de ces premières années de professorat qui s'écoulaient dans le beau cadre du château de Lézérazien. Le petit nombre des

séminaristes, un horaire de cours peu chargé lui permettaient un travail personnel par où il pouvait enrichir une culture déjà étendue. Des relations d'intimité avec les professeurs et avec le supérieur, le chanoine Eveno, rendaient la vie très agréable. Le Séminaire de Saint-Jacques recevait successivement la visite des évêques d'Haïti. C'est au cours de l'une de ces visites que Monseigneur Pichon, alors archevêque-coadjuteur de Port-au-Prince, remarqua les talents du jeune professeur. Il devait le solliciter plus tard de le seconder dans l'administration de son diocèse des Cayes, peut-être avec l'idée d'une future succession ; mais le chanoine Guéguen refusa de céder à cette sollicitation.

En 1913. Monseigneur Duparc, sur la demande de M. le chanoine Messenger, le nomma professeur au Grand Séminaire de Quimper : il était chargé des cours de chant, d'histoire et de prolégomènes à l'Ecriture Sainte.

Mais l'année suivante, il fut mobilisé dans le Service de Santé. Il fut affecté d'abord comme infirmier à un hôpital de l'arrière, puis, en janvier 1916, il fut nommé, sur la proposition du médecin général directeur du Service de Santé de Brest, aux fonctions d'officier d'administration gestionnaire de l'hôpital de la Villeneuve à Brest. Deux mois après, son temps de départ pour le front étant arrivé, il fut désigné pour une ambulance chirurgicale automobile. Il y remplit les fonctions dont il s'était acquitté à Brest, avec une telle compétence et un tel zèle, que son chef de corps estima qu'il réalisait les conditions voulues pour être promu officier d'administration à titre temporaire : « D'une haute culture intellectuelle, d'une éducation et d'une tenue parfaites, fera un excellent officier »; telle était la conclusion de la note qui le concernait. Il ne fut pas donné suite à cette proposition, non plus qu'à la demande que lui-même devait faire plus tard de la carte d'ancien combattant, bien que l'ambulance chirurgicale eut fonctionné dans la zone des armées. Démobilisé en février 1919, il revint prendre au Grand Séminaire les fonctions de professeur qu'il échangea bientôt contre celles d'économe. Ses élèves qui avaient su apprécier les qualités du professeur : la clarté de ses exposés, la solide information de son enseignement, son aptitude à dominer son sujet — pouvaient regretter qu'il quittât l'enseignement proprement dit. Il ne se montra pas moins habile dans une administration à laquelle l'avait préparé son travail de gestionnaire.

En 1925, il fut nommé aumônier de la Providence à Quimper : il avait 47 ans. Cette culture et cette distinction qui l'avaient fait grandement apprécier dans le milieu militaire, sa courtoisie, une grande largeur de vues, une facilité d'élocution qui atteignait sans peine à l'éloquence, sa belle prestance : tout cela aurait heureusement servi un ministère dont il avait déjà une expérience suffisante. Préférait-il l'existence tranquille d'un aumônier et, plus tard, d'un chanoine, aux exigences du ministère paroissial ? Il retrouvait, il est vrai, à la Providence, de chers souvenirs de famille : ceux de deux religieuses Coadou et d'un ancien aumônier Coadou, le frère de l'évêque de Mysore. Et il allait y recevoir, pour donner un abri à sa vieillesse, son oncle le chanoine Guéguen, l'ancien recteur de Plouhinec.

Il fut, pendant plus de vingt-cinq ans, le guide spirituel des religieuses de l'Adoration, le père très aimé des orphelines, s'efforçant, par un enseignement basé sur l'Ecriture Sainte et la Liturgie dominicale, par des instructions et des conférences de haute spiritualité pour les religieuses, par des catéchismes très soignés pour les élèves, de donner aux unes et aux autres une plus grande connaissance et un plus grand amour de Dieu. Pendant quelques années, il rédigea aussi un bulletin mensuel : « L'Echo de l'Adoration », qui fut un trait d'union entre les anciennes élèves et la Maison.

Monseigneur Duparc le nomma chanoine titulaire en 1927, et, en 1936, il accéda à la dignité de Doyen. Il était encore dans la force de l'âge et l'on fit même remarquer qu'il était un des plus jeunes, sinon le plus jeune des doyens de Chapitres français.

Aussi son activité ne se limita-t-elle pas à son aumônerie et à son Chapitre. Il était membre de plusieurs Commissions diocésaines, de plusieurs jurys d'examen, des Conseils de vigilance et de censure : il fut longtemps directeur de « l'Union Missionnaire du Clergé », directeur de « La Propagation de la Foi », qui lui doit d'avoir été maintenue bien vivante dans un diocèse classé aux tout premiers rangs pour sa contribution à l'Œuvre des Missions.

Cette existence occupée mais tranquille, fut traversée par le drame de l'occupation. Il n'en prit pas son parti : il fut un résistant de la première heure, un résistant authentique. Pour lui, l'appel du

18 juin 1940 traduisait non seulement la réaction d'un peuple qui ne voulait pas se résigner, mais sa propre conviction que seul est légitime un pouvoir souverain et indépendant. Il ne s'écarta jamais de cette prise de position, il aurait pu lui en coûter, comme à Joseph Tanguy, la liberté et même la vie, et dans les dernières semaines de l'occupation, il dut quitter Quimper et se mettre à l'abri chez les Pères du Saint- Esprit à Langonet.

Peut-être eut-il été souhaitable qu'il entrât ensuite dans le Comité départemental de la Libération : sa charité et son bon sens y eussent apporté un élément de mesure dont le besoin se faisait sentir en ces heures troublées. On ne jugea pas à propos de l'y inviter et lui-même avait trop de dignité pour s'en plaindre ; il lui suffisait du témoignage de sa conscience et de l'estime que lui avait valu son attitude devant l'ennemi.

Il reprit donc tranquillement ses fonctions d'aumônier et de doyen ; mais, à côté, il s'employait à d'autres activités. Il fut, en 1947, l'un des principaux animateurs des fêtes de la Grande Troménie de Locronan, et c'est grâce aux multiples démarches qu'il fit près des organismes de la Radiodiffusion française que fut sonorisée, le samedi 19 juillet, la veillée qui préluda à l'ouverture des pèlerinages et qui comportait, avec des chœurs, des poésies et des cantiques, un « jeu de Saint Ronan » d'une ambiance exacte et parfaitement accordée au sentiment religieux. Très ouvert à toutes sortes d'initiatives, il en conçut une fort intéressante qui fut le projet des « monastères flottants ». Dans un article du périodique « Dialogues-Ouest » (mai 1951), il suggérait l'idée qu'un bateau de pêche : thonier, sardinier ou autre, pourrait recruter un équipage formé de jeunes gens qui eussent la vocation religieuse et qui, pendant plusieurs mois de l'année, partageraient leur existence quotidienne entre le travail de la mer et la prière conventuelle, celle-ci sous la direction d'un aumônier. La présence de ces « moines marins » au milieu de leurs camarades des autres bateaux de pêche devait, selon la pensée de l'auteur, exercer une influence plus efficace que celle de la J.M.C.

Le projet, eut l'honneur de la presse régionale et nationale : Ouest-France, Le Télégramme, La Croix, La Vie Catholique... lui consacrèrent des articles favorables. Il paraît même qu'il aurait attiré l'attention des milieux romains, car un entrefilet de « l'Osservatore Romano » du 1er mars 1952 en fit une mention objective. Toutefois la suggestion ne fut pas retenue par l'autorité.

Le chanoine Guéguen célébra son jubilé sacerdotal le 25 juillet 1951, sous la présidence de Monseigneur l'Evêque, on présence de Monseigneur Cogneau, de la T. R. M. Générale de l'Adoration, de MM. les Vicaires Généraux, de M. le chanoine Poirier, supérieur du Séminaire de Saint-Jacques, actuellement archevêque de Port-au-Prince, de MM. les Chanoines du Chapitre, de MM. les Secrétaires de l'Evêché et de nombreux parents et amis. Son toast fut un hymne de reconnaissance à Dieu, à l'Eglise, à tous ceux et celles qui l'avaient aidé à devenir le prêtre qu'il était.

Cette fête coïncidait presque avec l'achèvement de ses vingt-cinq années de ministère à l'aumônerie de la Providence. Rion que sa verte vieillesse ne démentît nullement « les vertes armées » de sa jeunesse qu'il avait rappelées dans son toast, il lui parut que le temps était venu de se démettre de ses fonctions d'aumônier. Il se retira alors dans cette maison discrète de l'ancienne rue Royale,

protégée par une grande porte d'entrée et qui semble avoir été construite à souhait pour recevoir des chanoines du Chapitre. Il la partageait avec son ami, M. Boulic, qui le devança de peu dans la mort.

Il n'avait plus désormais que sa charge de doyen, mais il s'en acquittait, comme il l'avait fait toujours, dans le parfait exercice de son autorité. Attentif aux droits et devoirs du Chapitre cathédral, il entendait que ses collègues fussent, en effet-, « vénérables » et vénérés. Il mettait sa conscience à s'occuper de jetons de présence, des questions délicates et parfois irritantes de préséance, et s'il lui fallait trancher de ces conflits traditionnels, inévitables dans une cathédrale, où tant de personnages se rencontrent au risque de se heurter, il le faisait avec une fermeté tempérée de courtoisie. Il tenait à la régularité et à la dignité de la prière canoniale et veillait à ce que les offices de la cathédrale, surtout les cérémonies pontificales, se déroulent dans l'exécution sans défaut des rites liturgiques.

Il fut le témoin de premier plan des grandes heures de la vie diocésaine. Promoteur du dernier synode tenu en septembre 1937 par Monseigneur Duparc et du premier synode tenu en juillet 1948 par Monseigneur Fauvel, il sut, dans l'un et dans l'autre, dégager le sens de ces assises décennales et traduire, en termes heureux, les sentiments de ses confrères pour leurs évêques successifs. Il assista, avec toute la famille épiscopale, aux derniers moments de Monseigneur Duparc, et c'est à lui que revint l'honneur de conduire l'évêque défunt depuis l'Evêché jusqu'à la cathédrale, à la suite de l'immense cortège de séminaristes, de prêtres, de chanoines, de prélats, de princes de l'Eglise, et au milieu d'un peuple dont la prière unanime accompagnait son ancien chef et pasteur.

C'est sous sa présidence que le Chapitre confia à Monseigneur Cogneau l'administration du diocèse « sede vacante ». Et lorsque le Siège Apostolique nomma Monseigneur Fauvel évêque de Quimper et de Léon, Son Excellence lui notifia, par une lettre du 11 juin 1947, ses bulles d'institution canonique en lui disant toute sa confiance dans le Chapitre « senatus et consilium » et en l'invitant instamment à la cérémonie du sacre qui devait se faire en la cathédrale de Coutances, le 3 juillet.

Quelques jours après, le 10 juillet, il recevait Monseigneur Fauvel à la porte de la cathédrale de Quimper et, dans un commentaire éloquent de la devise épiscopale : « Eritis mihi testes », il présentait le nouvel évêque aux prêtres et fidèles présents et ceux-ci à leur nouvel évêque.

Il avait le don des allocutions de circonstance et l'excellence de ce don n'apparut jamais mieux que dans ces « vœux de nouvel an à l'Evêché » qu'il adressait à l'Evêque au nom de tous ses confrères, de dernier jour de chaque année. Il y avait là un résumé concis, une synthèse très réussie de l'année diocésaine : et pour ceux qui lisent la « Semaine Religieuse » avec un intérêt que justifient non seulement la nécessité de connaître les consignes et communiqués officiels, mais aussi la tenue générale de l'hebdomadaire religieux, c'était un plaisir de l'esprit que de retrouver les lignes générales d'une histoire où les détails s'estompaient mais où l'ensemble se dégagait nettement. Il avait cependant un souvenir ému pour les confrères décédés dans l'année, avec une mention spéciale pour ceux qui lui paraissaient la mériter. C'est son souvenir que sera évoqué cette année et cette évocation jettera sans doute une ombre de tristesse, en inspirant un sincère regret et une pensée pieuse, à tous ceux qui seront là, représentant autour de leur chef la grande famille diocésaine.

L. Le Meur